

Centre Culturel Port Lajoie

125 rue Sydney

Charlottetown

C.P. 2701

Voici nos activités pour le mois de juin!

Un film canadien intitulé " Ti-Mine, Bernie pis la gang..."

"Une comédie dramatique qui nous raconte, en les épiçant de sel et de poivre, quelques épisodes de la vie sociale et familiale de deux frères, l'un marié et l'autre venant à peine de sortir des rangs d'une congrégation religieuse. Ce film constitue à la fois un amusement continu et un éloquent tableau de mœurs."

Ce film sera présenté au Media Centre, 202 rue Richmond, à 21h 00 le samedi 20 juin.

Il y aura un atelier sur les procédures d'assemblée animé par Donald Arsenault le mercredi 24 juin à 19h 30 au centre Port Lajoie.

Réservez votre premier juillet pour fêter avec nous!

(détails à suivre)

N.B. La messe française sera célébrée samedi le 20 juin à 19h 30 par le père Pendergast.

Aussi, il y a du nouveau au centre: Yvon Michaud remplacera Patrick Mallet comme trésorier du centre Port Lajoie.

Bonne chance et bon succès, Yvon!!

Centre Culturel Port Lajoie

125, rue Sydney
C.P. 2701,
Charlottetown, I.P.E.

le 18 mai 1981

Chers membres,

A notre réunion annuelle du 9 mai, il y avait plus de 30 personnes présentes. Merci de votre participation. La musique de Robert & Julie Arsenault et le goûter furent bien appréciés.

Voici votre conseil d'administration pour l'année 1981-82, il comprend l'exécutif et 6 conseillers comme suit:

L'exécutif: Présidente: Francine Desmeules (892-4837)
Vice-présidente: Berthe Blanchard (892-2940)
Secrétaire: Lynda Fleury (566-1639)
Trésorier: Patrick Mallet (675-4386)
Pres. sortant de charge: Jacqueline Comeau (894-9588)

Les Conseillers: Arthur Benoit
Louisette Blouin
Monique Doiron
Gertrude Gauvin
Irène Marut
Hervé Poirier

Si vous avez des questions ou des suggestions au sujet de nos activités, n'hésitez pas à nous téléphoner.

Nous prévoyons mettre des comités sur pied très bientôt, un pour les dînettes du jeudi-midi, un autre pour la bibliothèque (elle devrait ouvrir prochainement) et plusieurs autres comités. Nous aurons besoin de votre participation et de votre support pour avoir des activités des plus intéressantes.

Nous désirons souligner que des cartes pour toutes occasions (anniversaire, condoléances, etc.) en français sont disponibles, à prix modique, au Centre et chez Berthe Blanchard (2-2940)

Au plaisir de vous voir au Centre,

Votre exécutif

125, rue Sydney
C.P. 2701,
Charlottetown, I.P.E.
le 18 mai 1981

Chers membres,

A notre réunion annuelle du 9 mai, il y avait plus de 30 personnes présentes. Merci de votre participation. La musique de Robert & Julie Arsenault et le goûter furent bien appréciés.

Voici votre conseil d'administration pour l'année 1981-82, il comprend l'exécutif et 6 conseillers comme suit:

L'exécutif: Présidente: Francine Desmeules (892-4837)
Vice-présidente: Berthe Blanchard (892-2940)
Secrétaire: Lynda Fleury (566-1639)
Trésorier: Patrick Mallet (675-4386)
Pres. sortant de charge: Jacqueline Comeau (894-9588)

Les Conseillers: Arthur Benoit
Louisette Blouin
Monique Doiron
Gertrude Gauvin
Irène Marut
Hervé Poirier

Si vous avez des questions ou des suggestions au sujet de nos activités, n'hésitez pas à nous téléphoner.

Nous prévoyons mettre des comités sur pied très bientôt, un pour les dînettes du jeudi-midi, un autre pour la bibliothèque (elle devrait ouvrir prochainement) et plusieurs autres comités. Nous aurons besoin de votre participation et de votre support pour avoir des activités des plus intéressantes.

Nous désirons souligner que des cartes pour toutes occasions (anniversaire, condoléances, etc.) en français sont disponibles, à prix modique, au Centre et chez Berthe Blanchard (2-2940)

Au plaisir de vous voir au Centre,

Votre exécutif

La Société Nationale des
Acadiens
C.P. 458
Cap Pelé
Nouveau-Brunswick
EOA IJO
le 14 mai 1981

Cher ami,

La Régionalisation-Acadie de l'Office national du film est encore une fois menacée de mort. La Production-française de l'ONF à Montréal vient de faire parvenir au producteur et au Comité d'Action Régional de la Régionalisation une série de directives qui élimineront d'ici peu la régionalisation telle que nous la connaissons.

- 1) La production-française élimine pour l'Acadie le droit de programmer ses propres films ce qui constituait un droit acquis depuis le début en 1974. A partir de maintenant tous nos projets de films devraient être décidés à Montréal par le Comité du programme, composé uniquement d'employés permanents de l'Office à Montréal.
- 2) La production-française élimine les projets de films de formation qui sont une nécessité pour nous afin de continuer à former des gens de chez-nous pour faire un cinéma de chez-nous.
- 3) La production-française refuse d'augmenter nos budgets en région et par conséquent de nous permettre d'embaucher un personnel administratif ainsi qu'un personnel de production suffisant.

Il est aussi clair que la production-française se propose de ramener à Montréal la production, les budgets et si on voulait bien les croire, même nos cinéastes. Il ne nous fait aucun doute qu'ils sont à refaire ce qu'ils avaient entrepris en 1978, c'est-à-dire l'élimination de la régionalisation.

Le Comité d'Action Régional considère que le cinéma est un outil important pour le développement d'une société et que les Acadiens ont besoin de cet outil. Le CAR considère également que les Acadiens ont droit à leur juste part des ressources financières et techniques que le gouvernement canadien met à la disposition de la population canadienne par l'entremise de l'Office national du film. Et le CAR est aussi convaincu que l'ONF ne nous fournit pas notre juste part, et maintenant on veut même nous enlever les miettes.

Le CAR, les cinéastes et le producteur de la Régionalisation-Acadie ont fait tous les efforts possibles à l'intérieur de l'Office afin de trouver une solution. Si vous croyez au cinéma Acadien, si vous croyez que nous avons droit à notre part des ressources de l'ONF et si vous voulez garder ici nos jeunes cinéastes de talent, il faut encore une fois que vous preniez l'affaire en main et que vous imposiez le respect de la justice.

Nous avons demandé à nos associations provinciales: la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, la Fédération des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse et la Société Saint Thomas d'Aquin de l'Ile-du-Prince-Edouard de prendre position et de demander à la Société Nationale des Acadiens de prendre en main le dossier et d'aller négocier l'avenir de la régionalisation avec l'ONF auprès du ministre responsable, le Ministre des communications l'honorable Francis Fox. Les associations ont accepté, et la S.N.A. est prête à prendre le dossier.

Mais nous avons besoin du support de toute la population, de ses représentants et de tous nos organismes. Nous vous demandons de prendre position et de faire connaître cette décision à l'Office. Vous pouvez écrire au Commissaire de l'Office, écrire au ministre, écrire ou parler à nos ministres et à nos députés, écrire à nos journaux, parler à la radio, à la télévision, enfin prenez les moyens qui vous sont disponibles.

Nous, le CAR et les cinéastes, voulons que la régionalisation survive et qu'elle se développe. Nous avons décidé que cette bataille serait la dernière. Nous allons obtenir une vraie régionalisation ou bien nous en n'aurons pas. Mais il est clair que nous voulons mettre nos énergies et nos talents à faire du cinéma et non mener des batailles contre les moulins à vents de la bureaucratie. Nous vous demandons de sauver notre cinéma.

Bien à vous,

Le CAR-Acadie

N.B. Vous trouverez en Annexe un document qui résume la situation de la régionalisation. Vous trouverez également les noms et adresses du personnel de la régionalisation à Moncton, ainsi que les noms et adresses des membres du CAR. Si vous désirez plus d'information ou de la documentation supplémentaire n'hésitez pas à téléphoner ou écrire au membre du CAR de votre région. Vous trouverez également les adresses nécessaires pour le Commissaire de l'ONF, le Ministre Fox et nos députés fédéraux.

DOSSIER

de

LA REGIONALISATION ACADIE DE L'O.N.F.

présenté par: Le Comité d'Action
Régional

le 1er avril 1981

HISTORIQUE

En 1974, la production française de l'Office National du Film entreprenait la mise sur pied d'une régionalisation de son service de production dans les régions francophones hors-Québec. Trois régions furent identifiées dont l'Acadie l'Ontario et l'Ouest et trois bureaux furent ouverts avec un personnel permanent de deux personnes par région. Le but du programme était de détecter et de former des personnes de ces régions au métier du cinéma. Ainsi, l'O.N.F. pourrait remplir plus complètement son mandat soit, d'interpréter le Canada aux Canadiens.

L'Acadie fut la première région à se voir proposer la mise sur pied de ce nouveau programme. Pour ce faire, un Comité de citoyens, choisis pour leur implication social et culturel et venant de toutes les régions acadiennes des Maritimes fut réuni et rencontra à plusieurs reprises les représentants de la production française de l'Office. C'est ainsi qu'on en arriva à une entente sur les objectifs et le mode de fonctionnement du futur programme. On s'entendit sur le mandat de détection et de formation et sur le fait que le programme serait contrôlé et administré en région par des gens de la région. Le Comité de citoyens devint un Comité permanent avec la responsabilité de voir au développement, à la planification et la bonne marche de la régionalisation Acadie et d'agir comme comité de sélection pour les projets de films à entreprendre. Il prit le nom de Comité d'Action Régional ou CAR. Son rôle était officiellement consultatif mais dans les faits il devait être décisionnel.

La régionalisation Acadie s'est développée au cours des années selon les objectifs du début. Elle a formé bon nombre de cinéastes et a permis la réalisation de plusieurs films qui ont connu pour la plupart un franc succès. Mais plus important elle a permis l'acquisition pour la communauté acadienne, d'une riche expérience individuelle et collective qui nous permet aujourd'hui à peu près n'importe quel projet à partir de nos propres ressources humaines. Nous avons rempli le mandat du début et nous sommes maintenant prêts à passer à nouvelle étape de production qui nous permettra de créer un cinéma professionnel en Acadie.

Cependant, tout n'a pas marché sur des roulettes. Nous avons dû faire face à de nombreuses interventions malveillante de la part de l'Office et en particulier de la production française à Montréal, qui refusait de reconnaître nos aspirations légitimes et ne rencontrait que très rarement nos besoins particuliers.

Ces interventions prirent bientôt la forme de coupures budgétaires et d'empiètement sur les droits et pouvoirs durement acquis. Le comble fut sûrement la crise de 1978.

LA CRISE DE 1978

En 78, le gouvernement fédéral entreprenait un programme d'austérité et demandait à tous ses départements et agences d'effectuer des coupures. La production française saisit l'occasion pour recommander au Conseil d'administration de l'Office de fermer les bureaux en région et d'abolir le programme de régionalisation. Les francophones hors-Québec étaient devenus du superflu. Le Conseil décida de fermer les bureaux de l'Ouest et de l'Ontario mais de garder l'Acadie. Cependant, le CAR et les cinéastes de l'Acadie, sentant la soupe chaude décidèrent de faire front commun avec les deux autres et une véritable bataille politique s'ensuivit. Appuyé massivement par nos communautés et nos représentants, les régions réussirent à faire renverser la décision et le programme fut remis en marche.

Cependant, les problèmes de la régionalisation n'étaient pas réglés pour autant. Car les régions étaient rendus au terme de la première étape, soit celle de formation, et il fallait maintenant passer à un autre niveau de production afin de permettre aux cinéastes que nous avons formés de poursuivre leur évolution. Également nous avons découvert un ensemble de besoins dans nos communautés qui demandaient de mettre sur pied une production véritablement professionnelle afin de mettre à profit ce nouveau médium qui se révélait pour notre population comme un outil important de développement. Le cinéma professionnel demande des moyens techniques et financiers qui dépassait largement les maigres ressources que nous offrait alors l'Office. Et si nous voulions permettre à nos cinéastes de continuer à faire du cinéma chez-nous, il fallait trouver les moyens.

Il fut donc décidé d'entreprendre des négociations avec l'Office afin de redéfinir l'orientation et les objectifs de la régionalisation pour faire face à ces nouveaux besoins et d'essayer d'obtenir les ressources en conséquence. Cette opération aboutit avec une présentation au Conseil d'administration de l'Office en décembre 1979. (voir Annexe I)

La réponse de l'Office fut décevante. (voir Annexe II) Quoique confirmant la permanence de la régionalisation d'une certaine façon, elle laissait sans réponse les demandes des régions pour une nouvelle orientation et un développement croissant de la régionalisation. Le Conseil nous renvoyait à la production française pour négocier la suite. Comme nous mettre tout entier dans la gueule du loup.

LA CRISE ACTUELLE

C'est de cette date que prit naissance la crise actuelle. Car malgré notre méfiance à l'endroit de la production française, nous avons décidé de tenter encore une fois de négocier une solution satisfaisante. Les négociations ont duré presque un an. Elle aboutirent avec la présentation en décembre 1980, d'un document de planification qui aux dires de ses auteurs à la production française auraient dû régler tous nos problèmes. En fait, le document ramenait la régionalisation au point zéro. Refusant de reconnaître le chemin parcouru et le métier appris, la production française proposait de continuer le programme comme programme de formation pour deux ans encore. Mais en plus, elle nous imposait des restrictions budgétaires et de durée qui enlevaient à peu près toute initiative de programmation aux régions. Comble du ridicule, tous les projets devaient être encadrés et contrôlés par des cinéastes de l'Office à Montréal. Mais il y avait encore pire: les cinéastes les plus avancés et ceux qui aurait voulu se faire programmer à un niveau professionnel devaient dorénavant se faire programmer à Montréal et d'ici deux ans devaient par la force des choses produire et réaliser leurs films à partir de Montréal. Il n'est nécessaire d'être génie pour comprendre ce qu'on avait l'intention de faire des bureaux en région.

LES ENJEUX

Ces propositions signifiait la mort de la régionalisation à court terme. Car si la régionalisation a une raison d'être, c'est de permettre aux gens de chez-nous d'apprendre à faire du film et ensuite de donner à la collectivité acadienne un outil de plus pour permettre son développement. Donc, la régionalisation doit permettre à nos cinéastes de faire du cinéma chez-nous. Autrement, tout notre travail n'aurait servi qu'à encourager nos talents créateurs à s'exiler encore une fois.

Devant cette situation, le Comité d'Action Régional de la régionalisation Acadie a décidé de refuser les propositions de Montréal, et d'élaborer lui-même une planification qui répondrait au besoins de notre collectivité. (voir Annexe V) En même temps il fut décidé d'alerter nos associations et organismes de la situation et de leur demander d'être prêts à prendre position dans le dossier du moment qu'éclaterait la crise.

Notre planification a été préparé et présenté à la production française au mois de mars. Même si nous n'avons pas encore reçu de réponse officielle à nos propositions, tout indique que Montréal n'est pas sur la veille de revenir sur ses positions. En fait, on essaye par tous les moyens, chantage, intimidation et menaces de nous faire avaler la pilule. On menace de renvoyer les permanents et on parle très fort de gel des fonds et de mesures administratives répressives. Nous nous attendons à ce qu'une décision soit prise d'ici le 15 avril. D'ici là, nous sommes déjà retardé dans notre préparation de la prochaine année de production. Intutile d'ajouter que nous ne pensons pas que la décision nous sera favorable.

NOS PROJETS

Six années d'expérience ont renforcé notre conviction que nous avons chez-nous le potentiel pour faire un cinéma professionnel. Nous sommes aussi convaincus que le cinéma professionnel est un outil important pour le développement d'une société et que les Acadiens n'ont aucune raison de s'en priver. Ceci est d'autant plus vrai, que nous avons droit à notre juste part des ressources financières et techniques que le gouvernement canadien met à la disposition de la population canadienne par l'entremise de l'Office National du Film. Et nous sommes convaincus que l'Office ne nous fournit pas notre juste part. C'est pourquoi nous vous demandons de prendre en main le dossier de la régionalisation et d'aller revendiquer nos droits, c'est-à-dire la mise sur pied d'une véritable régionalisation qui nous permettra de développer chez-nous un cinéma professionnel répondant à nos aspirations.

Pour nous, il est clair que la question de la régionalisation ne peut être résolu qu'au niveau politique. Tous les efforts possibles ont été entrepris par le Comité d'Action Régional et le producteur afin de trouver une solution à l'intérieur de l'Office. Après deux années de négociation, nous constatons que les choses s'en vont de reculons.

Cependant, nous avons constaté lors de la crise de 78, que l'Office a été forcé de nous écouter lorsque la population et ses représentants ont sommé le ministre de corriger une situation injuste et discriminatoire. De la même façon aujourd'hui, il faut que nos associations provinciales par l'entremise de la S.N.A. car il s'agit d'un dossier interprovincial, force l'Office à négocier de bonne foi et à reconnaître nos besoins légitimes. La F.F.H.O. pourrait aussi entrer dans le dossier si les régions de l'Ouest et de l'Ontario décident d'embarquer dans la lutte, ce qui n'est pas encore sûr. De toute façon, la S.N.A. devra être impliquée directement dans les négociations afin de s'assurer que tout règlement tiendra compte des besoins spécifiques de l'Acadie.

LES ELEMENTS DE SOLUTION

De notre point de vue actuel, en tenant compte de l'expérience que nous avons avec l'Office, il ne sera possible pour nous de croire à une solution que lorsqu'une entente officielle, dûment signée aura été conclue entre l'Office et nos représentants. Cette entente devra statuer sur le mandat, les objectifs le mode de fonctionnement et les ressources disponibles à la régionalisation. Il faut qu'une fois pour toutes, nous soyons fixés sur les possibilités qui nous sont offertes et que nous puissions finalement planifier d'une manière efficace et réaliste le développement de notre cinéma. Il n'est plus possible de courir de crise en crise et de catastrophe en catastrophe. Nous gaspillons des énergies et du temps précieux à défendre des droits qui devraient nous être reconnus depuis longtemps.

Une entente satisfaisante devrait comprendre au moins les éléments suivants:

- 1) La régionalisation est reconnu par l'Office comme un secteur permanent de production au même titre que tous les autres et devra exister aussi longtemps que vivra l'Office.
- 2) La régionalisation comprends deux paliers de production, soit le cinéma de niveau professionnel et le cinéma de formation
- 3) la régionalisation est autonome au niveau de la programmation et de la production tout en se conformant au mode opératoire général de l'Office.

4) L'Office devra reconnaître le Comité d'Action Régional comme comité de programme officiel pour tous les projets de la régionalisation Acadie.

5) La régionalisation doit être en mesure d'embaucher de façon permanente un personnel administratif et de production adéquat pour l'atteinte de ses objectifs.

6) L'Office doit s'engager à fournir des budgets annuels suffisants selon la planification présentée par le CAR.

7) La régionalisation doit être habilitée à entreprendre des ententes de co-productions et de co-financements avec des organismes extérieurs tels, par exemple, Radio-Canada ou les gouvernements provinciaux.

Si une telle entente était conclue, il serait alors possible de se mettre sérieusement au travail afin de développer notre cinéma. Et nos cinéastes pourraient nous fournir un nouvel outil afin de permettre la réalisation de notre potentiel et la mise en valeur de nos ressources. Autrement, il ne nous restera qu'à continuer d'écouter les autres et regarder faire nos voisins en attendant que peut-être some day, ils parleront de nous.

le 28 novembre 1980

Les membres de notre Centre ont exprimé le désir de visionner des films français (long métrages, court métrages).

Le Centre Culturel Port LaJoie comprend des membres de tous les âges alors nous sommes intéressés à une grande variété de films.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous envoyer les catalogues de films français que vous distribuez ainsi que la liste des prix de location.

Merci,

Monique Doiron
a/s Le Centre Culturel
Port LaJoie
B. P. 2701
Charlottetown, I.-P.-E.
ClA 8C3



Office
national du film
du Canada

National
Film Board
of Canada

COMMUNIQUÉ

Case postale 6100
Montréal, Québec H3C 3H5 (514) 333-3298

De Mireille Kermoyan

Le 24 octobre 1980

Pour publication **immédiate**

A Radio-Québec
le samedi 8 novembre

Des films qui parlent d'amour

à "Cinéma-Réalité"

"Cher Théo", "Dernier envol" et "L'Age de la machine", trois productions de l'Office national du film, de facture bien différente mais procédant d'une même approche intimiste, seront présentées à Radio-Québec le samedi 8 novembre dans le cadre de la série "Cinéma-Réalité".

Jean Beaudin qui signe "Cher Théo" (50 minutes) a réussi dans une oeuvre chargée d'émotion, à rendre perceptible sur l'écran un climat de profonde tendresse entre deux êtres que rien ne semblait devoir rapprocher: une vieille femme de 75 ans et une jeune fille de 18 ans, durant le temps qu'elles partageront une même chambre d'hôpital.

A travers les liens d'amitié qui vont se tisser au fil des jours, la jeune Julie découvrira le vrai visage de l'amour.

"Cher Théo" est interprété par Germaine Lemyre et Julie Morand; Nathalie Naubert et Pierre Cobeil, dans le rôle des parents de Julie, complètent la distribution.

Le film d'animation "Dernier envol" (9 minutes) de Francine Desbiens nous parle de ces moments privilégiés où jaillit l'entente, l'amour. C'est également la rencontre inattendue de deux êtres, au printemps...

Quant à "L'Age de la machine" (28 minutes) réalisé par Gilles Carle

.../2

avec pour interprètes principaux Gabriel Arcand, Sylvie Lachance et Willie Lamothe, c'est là encore la rencontre de deux jeunes qui vont décider de vivre ensemble leurs rêves de bonheur et de liberté. Ce film met aussi en relief une époque reconstituée fidèlement, les années 30, tandis que des images subtiles précisent un contexte fait de contrastes marqués entre une société traditionnelle, religieuse et soumise et une jeunesse éprise de liberté.



Office
national du film
du Canada

National
Film Board
of Canada

COMMUNIQUÉ

Case postale 6100
Montréal, Québec H3C 3H5

(514) 333-3298

De Mireille Kermoyan

Le 31 octobre 1980

Pour publication **immédiate**

Au Conventum

les 7 et 10 novembre

De Grâce et d'Embarras
ou quand la campagne est bousculée par la ville

Il était une fois deux îles... de Grâce et d'Embarras languoureusement étirées dans un fleuve Saint-Laurent aux eaux limpides!

C'était dans les années 50 alors qu'une communauté bien organisée d'insulaires soit se livrait à la culture du foin et grains en quantité soit vivait de pêche et de trappage.

Aujourd'hui, le dernier fermier de l'île de Grâce et le dernier pêcheur de l'île d'Embarras évoquent cette époque, où il faisait bon vivre à la campagne, dans une production de l'Office national du film intitulée: De Grâce et d'Embarras.

Réalisé par Marcel Carrière, De Grâce et d'Embarras sera présenté au 9e Festival international du nouveau cinéma à Montréal. Les projections de ce long métrage auront lieu au Cinéma Le Conventum, le 7 novembre à 15 heures et le 10 novembre à 19 heures.

De Grâce et d'Embarras est un film d'ambiance qui tente d'explorer l'âme de la campagne, de ceux qui l'habitent et leur attachement à un coin de terre.

.../2

Survivant d'une autre époque, Henri Letendre vit dans l'île de Grâce sans électricité ni téléphone, sans route ni eau courante. Seul avec ses cent bêtes à corne, ses deux chevaux de trait, ses poules, ses oultardes et ses chiens, il perpétue avec acharnement, de jour en jour, la vie de ses ancêtres.

Déovic Saint-Germain de l'île d'Embarras entraîne ses deux fils à la pêche commerciale et à la chasse au rat musqué. Mais le mercure contamine les poissons et le gouvernement peut, à tout moment, interdire la pêche dans ce secteur.

D'une île à l'autre, les touristes se bousculent dans un tintamarre d'embarcations en tout genre, et cet habitat rural est devenu une sorte de drive-in à grande échelle qu'un plan d'aménagement du territoire transformera bientôt en colonie de vacances pour citadins exténués...

De Grâce et d'Embarras, en présentant des êtres qui refusent de se laisser pousser à l'exil par le progrès, nous invite à méditer sur les rapports entre l'homme et la nature et les conséquences d'une urbanisation accélérée sur la campagne, milieu de vie organique essentiel au bon équilibre de la planète.

opération fou-rire!

DOMINIQUE MOHEL WYON DESCHAMPS

TIENS-TOI BIEN APRÈS

LES OREILLES A PAPA...

avec
dave broadfoot

hélène loiselte
claudé michaud

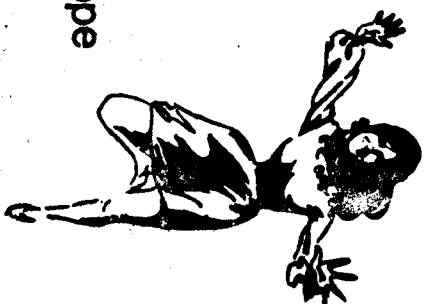
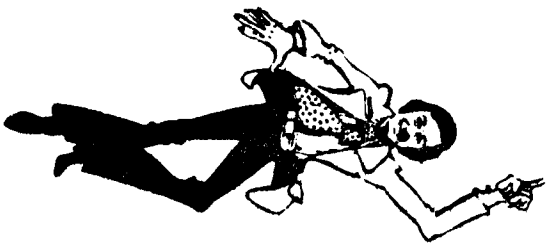
suzanne lèvesque
roger garand
louise forester
wyon durfour

jean leclerc
et la participation de
gilles latuippe

une comédie de
gilles richer

un film de
jean bissonnette

COULEURS 102 min. POUR TOUS



Le monde des affaires, sur la rue Saint-Jacques à Montréal, est un miroir fidèle de la bonne entente, de l'harmonie et de la coopération qui existent entre les deux principaux groupes ethniques du Québec.

En effet, dans les échelons supérieurs de chaque entreprise, la majorité francophone et la minorité anglophone sont représentées dans une proportion bien de chez nous: douze anglophones pour un francophone. Cet équilibre, pourtant évident et accepté par tous les gens censés, est contesté par Suzanne David, petite dactylo à l'emploi de la "Britania Life Insurance Company".

Victime de son nationalisme surchauffé, Suzanne désire des changements aussi farfelus et exagérés que d'avoir autant de chance d'atteindre les postes élevés, travailler dans la langue... et autres chimères du même acabit.

Ce comportement qui est, comme tout le monde le sait, le propre des cerveaux brûlés, ne manquera pas de surprendre le Québécois moyen et en particulier Jacques Martin, commis à la "Britania Life Insurance Company" et voisin de bureau de la cocasse Suzanne.

Plus pondéré, plus sage, donc plus intelligent, Jacques Martin essaiera de ramener Suzanne dans le droit chemin de la compréhension mutuelle et de l'entraide. Il essaiera de lui faire voir toutes les conséquences néfastes de son comportement excessif. Les faits d'ailleurs lui donnent raison, car tout ne tourne pas rond à la Britania Life... et Suzanne est aussitôt soupçonnée d'en être responsable.

Malheureusement, Suzanne ne veut pas entendre raison. Dans sa haute folie, elle ne parvient pas à saisir tous les bienfaits du statu quo.

elle pourrait jouer d'une paix extérieure, d'une vie harmonieuse, d'un jour lui rémander:

"Mommy, I love you dearly
But tell me how in french
My friends used to call me.

GILLES RICHER

Mais mai

POUR TOUS

OPERATION FOU-RIRE!...

DOMINIQUE MICHEL
YVON DESCHAMPS

TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...



une comédie de

gilles richer

un film de

jean bissonnette

avec

dave broadfoot

héloïse loiselle

roger garand

claire michaud

louise forestier

suzanne lévesque

yvon dufour

et la participation de

jean leclerc

gilles latulippe

producteur exécutif.

richard hellman

une production mojack film en collaboration
avec briston/creative et S.D.I.C.C.

